



Jean-Bernard Levy annonce qu'il attaque SUD Energie en Justice



Par un [communiqué de presse du 5 août 2016](#) ¹, Jean-Bernard Lévy annonce vouloir poursuivre SUD Énergie en Justice.

En complément de notre [communiqué de presse](#) ² [publié le 7 août dernier](#), ci-joint un éclairage plus complet sur cette affaire.

SUD Énergie a diffusé un message à des salariés de l'entreprise, dont nous supposons qu'il est à l'origine de cette réaction disproportionnée, et dont voici les termes :

« Jean-Bernard Lévy, a menti le 28 juillet, lorsqu'il avait annoncé à quelques journalistes qu'il ne savait pas, au moment du conseil d'administration tenu à cette date et qui a validé à une courte majorité le projet Hinkley Point C, que le gouvernement britannique souhaitait prendre le temps avant d'entériner l'accord. Dans une lettre au comité exécutif de l'entreprise dont Reuters a obtenu une copie, le PDG explique à l'inverse avoir été informé le 27 juillet par la nouvelle dirigeante de l'exécutif, Theresa May, qu'elle demandait du temps pour réexaminer le projet, sans pour autant le remettre en cause. Jean-Bernard Lévy savait que la cérémonie de signature programmée pour le lendemain serait annulée. Prochain épisode de ce dossier, vendredi 5 août. Le juge des référés doit se prononcer sur le recours du comité central d'entreprise d'EDF visant à suspendre la délibération du conseil avalisant le projet Hinkley Point. La manipulation et le mensonge sont des actes indignes de la part d'un dirigeant qui prend le risque de mettre en péril le groupe EDF. SUD Énergie dénonce avec force et vigueur de tels agissements. »

La direction d'EDF, représentée par Jean-Bernard Lévy, prépare-t-elle les élections de représentativité ? A-t-elle perdu la tête ? Ou bien utilise-t-elle simplement notre syndicat pour une stratégie plus globale d'intimidation ?

Notre syndicat, pour communiquer, s'est appuyé bien sûr sur des sources, essentiellement les articles de presse consultables par tous. Il semble pour le moins difficile de contester que Jean-Bernard Levy a caché des informations qu'il détenait.

La [dépêche Reuters du 5 août](#) ³ ne dit d'ailleurs pas autre chose que SUD Énergie lorsqu'elle indique :

¹ <http://www.sudenergie.org/site/wp-content/uploads/2016/08/CP-05082016.pdf>

² <http://www.sudenergie.org/site/2016/08/jean-bernard-levy-annonce-quil-va-attaquer-sud-energie-en-justice/>

³ <http://fr.reuters.com/article/frEuroRpt/idFRL8N1AN08K>

*« Dans un courrier adressé le 2 août aux administrateurs et obtenu par Reuters, Jean-Bernard Lévy explique **qu'il a été informé, tard le 27 juillet, que la Première ministre britannique, Theresa May, "demandait un peu plus de temps" [...]***
*Le 29 juillet, Jean-Bernard Lévy avait déclaré à des journalistes qu'il **ne savait pas, au moment du conseil du 28, que le gouvernement britannique souhaitait "approfondir sa réflexion" ».***

Sauf à considérer que « *demander un peu plus de temps* » sert à autre chose qu'à « *approfondir sa réflexion* » ou à réexaminer le projet, comment Jean-Bernard Lévy peut-il écrire dans son communiqué que « *SUD Énergie "a indûment prétendu qu'il aurait menti aux journalistes en affirmant qu'il ne connaissait pas, lors du conseil d'administration, l'intention du gouvernement britannique de procéder à un nouvel examen du projet Hinkley Point" ».*

Escamoter le débat sur la stratégie suicidaire de l'entreprise par ce type de diversion est indigne des enjeux pour les salariés. La question urgente n'est pas de savoir si le verbe « mentir » est approprié sous la plume d'un syndicat mais d'établir l'étendue de la dissimulation que la Direction reconnaît elle-même dans son communiqué du 5 août. Et au-delà, de rendre des comptes aux administrateurs, aux salariés et aux citoyens sur les raisons pour lesquelles l'entreprise avance à marche forcée dans cet investissement hasardeux, avant les retours d'expériences des EPR en construction, malgré les grandes difficultés de ceux-ci et le fait qu'EDF porte désormais tous les risques, malgré l'opposition de tous les syndicats, la démission de son directeur financier. Il serait également urgent de rendre des comptes sur cette stratégie de développement à l'international qui lui a déjà valu tant de déboires, au lieu de se concentrer sur sa mission de service public en France et d'accompagnement de la transition énergétique (pour plus de détail, voir nos analyses des derniers mois sur cette stratégie⁴).

Monsieur LEVY doit méconnaître que nous devons la vérité aux salariés. Comme aux citoyens. Et que ses menaces sont vaines. SUD Énergie continuera donc à informer les salariés sur la façon dont il gère ce qui était la plus belle entreprise du service public et que lui et ses acolytes s'acharnent à mettre à genoux par leurs choix douteux. La récente démission du directeur financier n'en est-il pas un bel exemple?

**NOTRE DEVOIR EST DE DONNER NOTRE AVIS ET DE LIVRER
NOS ANALYSES.**

PERSONNE NE NOUS ARRÊTERA !

Il semblerait donc que Monsieur LEVY va faire la connaissance, devant les tribunaux, du seul syndicat avec lequel il se refuse de communiquer... enfin le dialogue social avance à EDF !

⁴ <http://www.sudenergie.org/site/2016/01/une-baisse-des-effectifs-a-edf-indexee-sur-le-cours-de-lelectricite/>
et <http://www.sudenergie.org/site/2016/06/et-si-edf-netait-pas-au-bord-de-la-faillite/>